



Procès-verbal approuvé  
Réunion du conseil d'administration de Le Paysage de Grand-Pré inc.  
18 mars 2021, de 9 h à 10 h 10  
(sur la plateforme Zoom)

**Personnes présentes**

Géraldine Arsenault	Mark Bannerman	Gérald Boudreau	Anne Curry
Yvon Fontaine	Emily Lutz	Andrew Murphy	Beverly Palmetter
Marilyn Perkins	Ernest Thibodeau		

**Autres personnes**

Claude DeGrâce, direction générale (DG)  
Tami McEvoy, soutien administratif

**1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance**

Beverly Palmetter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 9 h 05, le quorum étant atteint.

**2. Examen et adoption de l'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 21 janvier 2021
4. Mesures découlant de procès-verbaux
5. Ratification de la proposition approuvée par courriel concernant le concept d'expérience de visite et l'étude de faisabilité
6. Compte rendu du Comité des finances et de vérification
7. Atelier sur la gouvernance du conseil d'administration
8. Séance à huis clos
9. Confirmation et fixation des prochaines réunions du conseil
10. Levée de la séance

**PROPOSITION :** Approuver l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration, tel quel  
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Emily Lutz  
Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.001

### **3. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 21 janvier 2021**

Le conseil modifie une phrase de la page 4, point 7, pour supprimer [EIRA] et plutôt écrire [évaluations archéologiques] de sorte que la phrase se lise désormais comme suit : Il est noté que l'octroi d'un soutien financier pour les évaluations archéologiques encouragerait les propriétaires fonciers à envisager la protection des ressources archéologiques avant d'entreprendre un projet de développement.

**PROPOSITION** : Approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 janvier 2021, tel que modifié

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.002

### **4. Mesures découlant de procès-verbaux**

La direction générale confirme la réalisation de toutes les mesures mentionnées lors de la dernière réunion, y compris :

1. Révision du protocole d'accord signé en 2011
2. Demande de propositions visant l'élaboration d'un concept d'expérience du visiteur et la réalisation d'une étude de faisabilité
3. Embauche d'un étudiant ou d'une étudiante en engagement communautaire pendant 14 semaines l'été prochain
4. Annonce de juillet pour la Revue du patrimoine mondial de l'UNESCO
5. Sous-comité de l'appel d'offres pour l'établissement d'une convention d'offre à commandes pour trois archéologues
6. Processus d'octroi d'une aide financière aux propriétaires fonciers pour les évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques
7. Rapport sur la viabilité financière en vue de son examen par le Comité des finances et de l'audit

### **5. Concept d'expérience du visiteur et étude de faisabilité**

La direction générale indique que PGPI a reçu sept propositions qui ont été évaluées selon les critères de sélection établis. Le comité de sélection a transmis les résultats de son évaluation au Comité de l'éducation et du marketing (CEM) le 3 mars 2021. Lors de sa réunion, le CEM a adopté la résolution suivante :

**PROPOSITION** : *Après avoir examiné les conclusions du comité de sélection chargé d'évaluer les propositions reçues pour l'élaboration d'un concept d'expérience du visiteur et d'une étude de faisabilité pour le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré, le Comité de l'éducation et du marketing (CEM) recommande au conseil d'administration d'attribuer un contrat à EVOQ Stratégies, le soumissionnaire retenu.*

Proposition par Juliana Barnard; appui par Amy MacDonald

Proposition adoptée; résolution 21CEM.Mar03.002

Les 4 et 5 mars 2021, le conseil a voté pour adopter la proposition suivante par courriel :

**PROPOSITION** : Il est proposé qu'un contrat d'une valeur de 79 810 \$ soit accordé à EVOQ Stratégies par Le Paysage de Grand-Pré inc. - Landscape of Grand-Pré Inc. pour l'élaboration d'un concept d'expérience du visiteur et d'une étude de faisabilité pour le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré et que la direction générale ait l'autorisation de signer ce contrat.

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Mark Bannerman (par courriel les 4 et 5 mars 2021)  
Proposition adoptée; résolution ratifiée 21CA.Mar.18.003

## **6. Compte rendu du Comité des finances et de l'audit**

Andrew Murphy, président du Comité des finances et de l'audit (CFA), présente son compte rendu. Le CFA ainsi que Beverly Palmetter (en tant que membre d'office) et la direction générale (en tant que membre d'office) se sont réunis le 3 mars 2021 pour examiner la viabilité financière de PGPI, le budget provisoire pour 2021-2022 et le processus enclenché pour fournir un soutien financier aux propriétaires fonciers concernant la protection des ressources archéologiques dans le paysage et sa zone tampon.

Andrew Murphy fait part de sa préoccupation à l'égard de la viabilité à long terme de PGPI et confirme que la direction générale a rédigé un document sur cette question. Le président du comité se dit convaincu que la proposition d'EVOQ Stratégies pour l'élaboration d'un concept d'expérience du visiteur et d'une étude de faisabilité, qui comprend un volet d'engagement communautaire, fera avancer PGPI. Il souligne que cette initiative devrait permettre d'obtenir un soutien pour de futures activités de financement en vue de l'atteinte de la cible fixée à 4 250 000 \$.

La direction générale confirme que le concept d'expérience du visiteur et l'étude de faisabilité sont financés en grande partie par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et comprennent une réserve pour éventualités d'environ 10 000 \$.

Le CFA recommande de ne pas renouveler le bail du bureau central de Wolfville, qui expirera le 30 septembre 2021. PGPI étudiera la possibilité de louer un espace plus rentable avec Devour Studios à Wolfville et examinera d'autres options. Entre-temps, au besoin, la Corporation pourra utiliser un bureau au centre d'interprétation du lieu historique national de Grand-Pré.

La direction générale rencontrera celle des Affaires acadiennes et de la Francophonie au sujet de la célébration par la Nouvelle-Écosse de la Fête du patrimoine 2022 (21 février 2022), qui sera axée sur le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du Paysage de Grand-Pré sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**PROPOSITION** : Approuver le budget provisoire pour 2021-2022 tel que présenté

Proposition par Andrew Murphy; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.004

**PROPOSITION** : Informer le propriétaire du bâtiment où se trouve le bureau central que PGPI ne renouvellera pas son bail pour le 8-189, rue Dykeland à Wolfville, qui expirera le 30 septembre 2021.

Proposition par Marilyn Perkins; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.005

**PROPOSITION** : Recevoir le compte rendu du Comité des finances et de l'audit

Proposition par Yvon Fontaine, appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.006

## **7. Atelier sur la gouvernance du conseil d'administration**

La présidence informe le conseil que l'on a communiqué avec Maureen Reid, de BoardWorks Consulting Inc.,

pour la présentation d'un atelier sur la gouvernance aux membres du conseil d'administration. Certains administrateurs ont participé à la formation dispensée par cette consultante et ont vivement recommandé l'atelier au conseil. Le conseil d'administration convient d'attendre l'assouplissement des restrictions d'urgence imposées pendant la pandémie à l'automne afin d'organiser alors un atelier de trois heures en personne plutôt qu'un atelier virtuel maintenant.

#### **8. Séance à huis clos**

Le conseil ne tient aucune discussion à huis clos. La présidence suggère que, à l'avenir, les points de l'ordre du jour nécessitant un certain niveau de confidentialité fassent l'objet de discussions à huis clos, en particulier lorsqu'il existe une possibilité de rendre des renseignements confidentiels prématurément publics.

#### **9. Confirmation et fixation des prochaines réunions du conseil**

Le conseil confirme les dates de ses prochaines réunions, soit les 22 avril et 17 juin 2021. La présidence suggère que l'ordre du jour de la réunion du 22 avril comprenne un point sur l'assemblée annuelle des membres et le renouvellement des mandats des administrateurs.

#### **10. Levée de la séance**

**PROPOSITION** : Lever la réunion du conseil d'administration à 10 h 10

Proposition par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; résolution 21CA.Mar.18.007

Signature : \_\_\_\_\_

Géraldine Arsenault, secrétaire